... Année — N° 121
Le Numéro 15 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 71 — Tourcoing, rue Carnot, 33
Abonnements : 3 m. 6 mois 1 an

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1199 ; Inter. 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 37

DIMANCHE 1er MAI 1921

Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

La Fête de l'Enfant

Nous venons d'assister, dans cette ville [illegible] qu'on pourrait appeler la ville des enfants, à une leçon très attachante; nous la devons à l'Exposition de la Maternité et de l'Enfance, qui vient de fermer ses portes.

Depuis huit jours, dans les colonnes de ce journal, nous nous sommes étendus longuement sur cette exhibition captivante, nous en avons narré l'action et les détails.

Mais si l'Exposition est terminée, ses grandes leçons nous restent.

Il n'est pas une femme, pas une jeune fille, pas une mère qui ne se soit instruite au cours de ces leçons de choses. Chacune de nous est repartie avec un sentiment plus grand, plus élevé de ses devoirs.

Donner la vie n'est rien, mais la garder précieusement par des soins intelligents et une prévoyance attentive, voilà le grand, le suprême devoir.

L'enfant appartient à la famille, il appartient surtout à la mère, c'est elle qui forge son âme et la prépare aux luttes de la vie. C'est elle qui forme sa conscience en éveillant en lui le sentiment du devoir et du sacrifice.

Mais la condition essentielle pour faire des hommes capables de travailler et de lutter, c'est de faire des hommes robustes.

L'enfant demande des soins constants; ces soins ne consistent ni à satisfaire ses caprices, ni à le nourrir à satiété, ni à le couvrir sans discernement, ils tiennent dans des lois d'hygiène, de prévoyance et de prudence.

Il faut donc instruire la mère, l'instruire en lui montrant la noblesse et la grandeur de sa mission.

Il faut lui ouvrir les yeux sur les résultats d'une négligence coupable, sur le rôle que remplira un jour, en dehors d'elle, dans la société, celui dont elle aura forgé l'âme et le cœur et qui portera dans son âme toute l'âme de sa mère.

Voilà les grandes leçons de cette exposition de la Croix-Rouge : Croix-Rouge Américaine, Croix-Rouge Française.

Oh! ces mains expertes dans l'art d'élever l'enfant, ne les ai-je pas vues au chevet de nos chers soldats?

Mains pieuses qui avez enseveli nos morts, vous continuez la tâche en soignant, en sauvant leurs enfants.

Et ces voix qui chantent et qui bercent nos chers bébés, ne les ai-je pas entendues au seuil de cette éternité où vous représentiez pour nos chers mourants, tout l'amour, tout le cœur des absents.

Ses leçons, les grandes leçons de la guerre, vous ont appris tout le prix de la vie, et voilà pourquoi vous êtes devenues les apôtres de la mère et de l'enfant. Toute notre reconnaissance est acquise à la grande nation amie qui, après avoir lutté à nos côtés, nous envoie des femmes de cœur « à leur tête Mme Holzmann [illegible] aider à notre relèvement.

[illegible] les Dames de la Croix-Rouge Française et à leur tête Mme Eugène Mathon, dont l'action vigilante après avoir pansé les plaies de l'occupation s'étend à nos malades, à nos chers petits.

L'Exposition de la Maternité et de l'Enfance que nous pourrions appeler la fête de l'enfant, a fermé ses portes à Roubaix, elle les ouvrira mercredi prochain à Tourcoing.

Aux mères, aux femmes, aux jeunes filles, je dis : Visitez cette exposition, voyez en détail ses tableaux, ses statistiques, ses conseils écrits, ses maximes; voyez les dessins illustrés de Poulbot, si riches en enseignements, si vrais dans leur simplicité; suivez les exercices rationnels des enfants, assistez à la toilette, au bain du bébé, et vous aurez recueilli les leçons qui font les familles grandes et les nations fortes.

Mme REBOUX.

Le Budget est enfin voté par les deux Assemblées

Paris, 30 avril. — Le Sénat a repris ce matin l'examen du budget.

On revient à la loi des finances. Sur l'art. 30 (traitement des instituteurs), la Commission des finances maintient les chiffres votés par le Sénat, 4.500 à 8.500.

On vote alors sur l'échelle de la Chambre, 4.500 à 9.000; après pointage, ces chiffres sont repoussés.

L'ensemble du budget est ensuite voté, et la séance levée à 11 h. 45.

Le budget retourne alors à la Chambre. Celle-ci adopte d'abord de nouvelles modifications à l'art. 7 sur les cessions de dommages, que le Sénat avait disjoint la veille.

Tous les articles du budget sont ensuite adoptés par la Chambre.

Le budget retourne une dernière fois au Sénat, où il est définitivement adopté à 17 h. 05.

La Chambre et le Sénat s'ajournent au 19 mai.

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC

La cérémonie officielle à Paris

Paris, 30 avril. — La cérémonie officielle des fêtes de Jeanne d'Arc consisterait en la remise par M. Millerand, aux représentants de la ville de Reims, de la statue de Jeanne d'Arc, qui était avant la guerre devant la cathédrale. La cérémonie se déroulerait place de la Concorde.

L'arrivée du légat du Pape en France

Paris, 30 avril. — Le cardinal Granito di Bel Monte, légat du Pape, venant en France pour assister aux fêtes de Jeanne d'Arc, à Orléans, est arrivé par le rapide venant de Rome.

M. Bonnevay se rendra à Orléans

Paris, 30 avril. — Le gouvernement a décidé que M. Bonnevay, garde des Sceaux, se rendrait à Orléans le 8 mai pour présider les fêtes de Jeanne d'Arc.

L'AFFAIRE DES BLÉS

LE CAS DE M. VILGRAIN

Paris, 30 avril. — A propos de l'affaire Vilgrain, M. Maurice Violette, ancien ministre du ravitaillement, explique comment il a trouvé M. Vilgrain à son ministère et quel était son rôle.

« Toute la période, dit-il, pendant laquelle il a été sous mes ordres, M. Vilgrain a rendu de très grands services dans ces heures effroyables. Il m'a donné une collaboration précieuse, dont j'ai le devoir de le remercier. Si, par la suite, il est devenu coupable, qu'on le juge, mais même alors, l'équité la plus élémentaire commandera de porter à son actif son rôle pendant les six mois dont j'ai le droit de parler. Mon témoignage est de ceux d'autant plus désintéressé, que je n'ai eu aucune relation avec M. Vilgrain, depuis septembre 1917. »

LA SÉANCE de CLOTURE DE L'EXPOSITION FRANCO-AMERICAINE DE L'ENFANCE

L'hommage de Roubaix à ses plus belles familles

UNE CONFÉRENCE DE M. L'AMIRAL BESSON

UN GROUPE DE LAUREATS DU CONCOURS DE BÉBÉS DE ROUBAIX

L'Exposition franco-américaine de l'Enfance que Roubaix doit à l'initiative de Mme Eugène Mathon, à la généreuse amitié de la Croix-Rouge Américaine et au dévouement d'une phalange d'élite de nos concitoyens, aura été une manifestation d'une haute utilité sociale et d'un grand intérêt pour la renommée de notre grande ville.

Elle a une fois de plus attiré l'attention de la France sur le grave problème de la repopulation; elle a créé entre Roubaix et un grand nombre de ses visiteurs de marque, Français et alliés, des liens de sympathie durable. Elle a été aussi une belle réalisation d'union sacrée, comprenant toutes les autorités et tous les groupements de son organisation, toutes les conditions parmi ses bénéficiaires.

L'Exposition s'est clôturée samedi après-midi par une réunion au cours de laquelle M. l'amiral Besson, avec l'autorité de sa personne et de son rang fit frémir son auditoire par le tableau du péril de la dépopulation; puis cinq des plus belles familles de Roubaix y reçurent un public hommage et Mme Florence Holzmann, la femme américaine au grand cœur qui organisa l'Exposition y reçut de M. le Dr Dupré, adjoint au maire, la qualité de Citoyenne d'honneur de Roubaix.

ALLOCUTION DE M. LE DOCTEUR DUPRÉ

Adjoint au Maire

Mme FLORENCE HOLZMANN, CITOYENNE D'HONNEUR DE ROUBAIX

Dans la salle aménagée pour le cinéma, où sont réunis les invités et particulièrement les membres de cinq des plus belles familles de Roubaix qui forment à elles seules un nombreux auditoire, M. le Dr Dupré, adjoint au maire, ouvre à 2 h. 30 la séance de clôture.

Un service d'ordre est fait par des commissaires munis de brassards tricolores. Chacun des quatorze groupes de l'Union des Pères de famille nombreuse avait envoyé deux de ses membres pour accomplir ce service.

Résumant en quelques mots les enseignements de cette semaine d'exposition, M. le Dr Dupré constate avec satisfaction comment il est possible à tous de collaborer, de communier dans l'amour de notre belle France.

M. le Dr Dupré a alors un geste qui est longuement applaudi: remerciant la Croix-Rouge Américaine et particulièrement Mme Holzmann, qui fut la Muse de cette Exposition, de ce qu'elle a fait pour Roubaix, pour l'enfance, M. l'Adjoint au Maire décerne à Mme Holzmann le titre de Citoyenne d'honneur de Roubaix et lui donne l'accolade.

ALLOCUTION DE M. EUGÈNE MATHON

Le délégué régional de la Croix-Rouge présente M. l'amiral Besson, ancien Préfet maritime de Cherbourg, vice-président de la Ligue des Familles nombreuses de France, qui, après avoir fourni une belle carrière, a bien voulu encore aider sur tous les terrains notre pays à se relever.

M. Eug. Mathon salue Mme Paul Biollet et Mlle d'Haussonville, déléguées par le Comité central de la Croix-Rouge; il remercie M. l'Adjoint Dupré de son appui actif et le prie d'être auprès de l'Administration municipale l'interprète de la Croix-Rouge.

ALLOCUTION DE M. LE Dr DESROUSSEAUX

Au nom du Syndicat médical, dont il est le dévoué et distingué président, M. le Dr Desrousseaux dans une causerie remarquée, souligne la signification du procédé des organisateurs de l'Exposition. Ils ont demandé le concours de l'ensemble du corps médical, qui est entièrement donné à ces initiatives. Il exprime la satisfaction et la joie de ses confrères en présence du résultat du concours de bébés.

La dépopulation et ses conséquences

CONFÉRENCE DE M. L'AMIRAL BESSON

M. l'amiral Besson expose avec la plus parfaite clarté et la plus sérieuse documentation le péril de la dépopulation et ses conséquences.

Des chiffres que fournit l'éminent conférencier, résulte cette douloureuse constatation : il y avait en France, à la veille de la guerre, plus de tombes que de berceaux. Les pangermanistes employaient et emploient encore tous les moyens pour nous conduire à la dépopulation : propagande, drogues, appareils. Une tolérance coupable laisse faire.

N'aime-t-on pas la famille en France? C'est le pays du monde où on l'aime le mieux. Mais on l'aime mal. On ne veut, selon le conseil du poète, faire aux enfants, nulle peine même légère. L'amour exclusif et outré du bien-être limite la famille.

Il faut excuser ceux devant qui se dresse comme obstacle le taudis et c'est là pour le pays une terrible responsabilité.

L'amiral Besson fait un tableau navrant des conséquences terribles de la dépopulation : l'agriculture, l'industrie, l'expansion commerciale manquent d'hommes. Dans les colonies nos places sont prises par les étrangers. Notre France descend dans tous les domaines.

Elle fut en 1914 une proie tentante pour l'Allemagne surpeuplée. Après avoir montré l'action de cet élément dans la détermination de la guerre de la part de l'Allemagne, l'orateur accuse ceux qui ont limité le nombre de leurs enfants de culpabilité dans le sacrifice de nos 1.500.000 morts.

Parmi les impérieuses mesures qu'il indique pour être opposées au fléau, notons : la lutte acharnée contre le taudis; la limitation de la vente de l'alcool; la déclaration obligatoire, par les médecins, des maladies contagieuses; la lutte contre la littérature licencieuse qui nous fait tant de mal à l'étranger; les mesures fiscales.

Ceux qui limitent le nombre de leurs enfants, a conclu M. l'amiral Besson, préparent la guerre aussi sûrement que les pangermanistes. Chaleureusement applaudi, il a exalté le devoir supérieur du citoyen français : se dévouer à la France où il aime et où il est aimé.

Après cette impressionnante conférence, M. le Dr Dupré adjure nos compatriotes de prononcer, sur les croix de bois, le serment de faire de la vie, puis M. Michaux-Collet remercie avec délicatesse en une langue anglaise châtiée, les membres de la Croix-Rouge Américaine.

UNE ALLOCUTION DE Mme HOLZMANN

Mme Holzmann, qui parle notre langue avec une grande noblesse d'expression et de sentiment, veut remercier les organisateurs des compliments qui lui ont été faits et dont elle reporte le mérite sur ses collaborateurs. « Nous admirons tant la France que c'est dans ce sentiment que nous avons puisé la force d'entreprendre ce que nous avons fait. »

L'HOMMAGE DE ROUBAIX A SES PLUS BELLES FAMILLES

Quelle est la plus belle famille de Roubaix? La Commission du Comité organisateur qui avait accepté la délicate mission de déterminer quelle est la plus belle famille de Roubaix s'est trouvée dans un grand embarras en présence des soixante-quinze familles dont les dossiers, tous très dignes d'attention, lui avaient été proposés par les différents groupes de la ville.

En présence des difficultés presque inextricables d'un choix, la Commission prit la décision de choisir, parmi toutes ces belles familles dont notre ville peut à si juste titre s'enorgueillir, cinq d'entre elles, particulièrement remarquables.

Ces cinq familles, véritables joyaux de notre ville, avaient été priées de se réunir à 2 h., dans la Salle des fêtes de la ville et de se grouper par famille, derrière leur chef, aïeul ou aïeule, au pied de l'estrade.

ALLOCUTION DE M. LOUIS WATINE

Dans une remarquable allocution, M. Louis Watine célébra les mérites de ces belles et grandes familles.

On ne pourrait, dit-il, clôturer plus dignement cette belle manifestation qu'en adressant un hommage public d'admiration à quelques-unes de ces familles nombreuses, choisies parmi les plus belles de notre ville.

C'est à ce titre que M. Louis Watine salue :

La famille Louis Toulemonde-Parent qui compte 9 enfants, 71 petits-enfants et de nombreux arrière-petits-enfants.

Cette famille a fourni toute une pépinière d'industriels, qui, dans les branches les plus diverses de l'activité roubaisienne, ont porté au loin la réputation de notre industrie locale.

La famille Marcellin Willot-Scrépel composée de 15 enfants dont il reste 11 vivants sur lesquels 3 ne sont consacrés à l'éducation de la jeunesse et 7 se sont mariés, réunit le chiffre coquet de 26 petits-enfants.

Entouré de l'estime et de la sympathie générale, M. Willot, ancien directeur d'usine, trouve dans cette belle couronne d'enfants et de petits-enfants, superbes de santé physique et morale, la juste récompense de toute une vie d'honneur, de travail et de dévouement qui fut la sienne.

Avec la famille [illegible] 14 enfants, 10 petits-enfants, 11 arrière-petits-enfants, 1 arrière-arrière-petit-fils.

La famille Vve Renard-Merlin, 8 enfants, 10 petits-enfants.

La famille Jules Lenglet-Simoens, 12 enfants, 10 petits-enfants.

Nous pénétrons, dit M. Watine, dans cette population laborieuse qui peut, elle aussi, revendiquer une large part dans la réputation mondiale de notre cité.

Une mention spéciale doit être accordée à la famille Lenglet-Simoens : le père, ouvrier tourneur, est parvenu, à force de ténacité, de patience, d'énergie, à constituer un petit atelier modèle où il travaille avec six de ses enfants : trois garçons et trois filles.

Quel sujet d'admiration que ce retour à la vie familiale, où, jadis, tout était mis en commun, les joies comme les peines, les succès comme les revers.

M. Watine termine par un hommage à ces vaillants champions de la famille qu'il donne en exemple et il remet au chef de chacune des cinq familles une superbe gerbe de fleurs nouées par un ruban tricolore sur lequel on lisait : « Roubaix à l'une de ses plus belles familles ».

La séance se termina par une très belle démonstration gymnique qu'exécutèrent un groupe de jeunes filles sous la direction de Mlle Yvonne Plesvaux, par une représentation de cinéma et par la distribution des récompenses du concours de bébés.

Après la visite de M. l'amiral Besson, l'Exposition fut définitivement clôturée.

LE CONCOURS DE BÉBÉS

Voici la liste des diplômes de mentions honorables accordés en plus des prix du concours de bébés dont nous avons déjà fait connaître les bénéficiaires :

Filles. — 3. Waroux Yvette; 4. Picavet Marguerite; 8. Dacgnies Simonne; 22. L'Hote Renée; 25. Tuybens Simonne; 27. Coupe Antoinette; 28. Mortier Madeleine; 34. Dhollander Suzanne; 39. Carré Eliane; 40. Verstaeten Marguerite; 42. Magnier Marie-Thérèse; 46. Gheco Suzanne; 47. Hemana Andrée; 51. Dhoo Irma; 52. Vanwinsberghe Marie-Thérèse; 58. Dupreelle Marthe; 69. Farvacque Marie; 74. Delaby Eugénie; 82. Frelin Georgina; 88. Bartholomeus Raymonde; 91. Raulin Marie-Thérèse; 92. Lecomte Francine; 99. Delattre Aimée; 103. Florin Simonne; 107. De Loca Emilienne; 112. Lefebvre Marcelle; 114. Vanpoucke Suzanne; 127. Nutto Gisèle; 143. Oudin Raymonde; 150. Landas Fernande; 152. Duquesne Suzanne; 158. Gheldhof Denise; 160. Vanhoorde Mireille; 187. Clément Lucie; 195. Houwel Nelly; 214. Lequeux Simonne; 216. Delforge Paulette; 228. Vandewalle Renée; 237. Vindenecde Marie; 239. Méresse Raymonde; 240. Her Christiane; 245. Merhaeghe Suzanne; 255. Journez Julienne; 259. Vandeputte Gisèle; 290. Bailleu Marie; 295. Manjo Henriette; 305. Roty Anna; 307. Hache Jeanne; 311. Maes Jacqueline; 312. Mae Gisèle; 318. Steelebon Denise; 329. Desreumieux Lucienne; 330. Michon Anne; 389. Ruyschaert Simonne; 345. Carton Elisabeth; 347. Nys Honorine; 370. Dewindt Marie; 372. Vandenbulcke Gilberte; 373. Gravelines Pauline; 393. Goethals Léontine; 395. Cléments Paulette; 1. Lamère Andrée.

Garçons. — 1011. Vanson Paul; 1022. Hele Laurent; 1058. Decruyenaere Arthur; 1075. Wartel Ernest; 1093. Delberghe Charles; 1121. Calleus Edouard; 1122. Debeb Joseph; 1147. Moors Théophile; 1157. Steenhorst Achille; 1181. Montens André; 1220. Noetesonne Albert; 1318. Shettle André; 1336. Martinage Gérard; 1340. Dubois André; 1352. Philips Charles; 1375. Dolphens Arthur; 1378. Lecomte Maurice; 1380. Verdonck René; 1383. Fergnet Jean-Marie; 1389. Debodenance Georges; 1390. Gilman Moïse; 1397. Boulet Alfred; 1404. Lammertyn Paul; 1408. Lantsoght Jean; 1409. Wils Charles; 1411. Hermans Henri; 1413. Liagre Paul; 1442. Lanneau Félix; 1458. Hoste Alphonse; 1458. Pureur Fernand; 1462. Housset Louis.

LES QUOTIDIENNES

CE QUE VOULAIT L'ALLEMAGNE

Il faut toujours en revenir là. Quand on veut juger l'attitude présente de l'Allemagne vaincue vis-à-vis du Traité de Versailles, il est nécessaire de s'imaginer qu'elle aurait été la conduite de l'Allemagne victorieuse à l'égard de ses ennemis. Nous avons pour cela de nombreuses facilités. Les écrivains militaires allemands n'ont jamais caché, pour la plupart, les buts de la guerre de 1914, et les hommes d'Etat du Reich ont laissé échapper suffisamment d'aveux pour que nous puissions ignorer encore quelque chose des véritables intentions de nos agresseurs.

Mais, jusqu'à présent, il manquait à la collection de documents établissant la soif de conquête et l'esprit de domination de l'Allemagne, le témoignage du grand responsable de la catastrophe, de Guillaume II lui-même. Une revue boche, « Die Glocke », vient de combler cette lacune en publiant une déclaration que l'ex-kaiser fit en 1917 et dans laquelle ses buts de guerre sont définis. La voici :

« Au nom de mon armée et de ma flotte :

» Annexion de Longwy, Briey et de la côte belge.

» Les Etats-Unis de l'Amérique du Nord payeront immédiatement 30 milliards de dollars;

» La France, 40 milliards de dollars;

» L'Angleterre, de l'argent, des marchandises et des matières premières.

» L'empereur deviendra duc de Courlande.

» La Turquie recevra Malte et quelques autres îles. »

Comme on le voit, les prétentions de Guillaume étaient un peu plus élevées que celles des Alliés. La Belgique sans Anvers et Ostende, n'était plus la Belgique. L'annexion de Longwy et de Briey amputait la France d'une région industrielle dont elle ne peut se passer.

Et que dire des indemnités? Les Etats-Unis et la France devaient payer **immédiatement** quelque 70 milliards de dollars! Quant à l'Angleterre, on lui prenait son argent, ses marchandises et ses matières premières pour une somme dont Guillaume jugea prudent de laisser l'évaluation à ses experts financiers.

Voilà : des milliards de dollars et tout de suite, sans attendre des mois, ni à plus forte raison des années. Ah! les Alliés ont bien fait de tenir jusqu'au bout et de remporter la victoire, car sans cela, ils étaient tondus, rançonnés sans pitié. Et ce sont les gens qui lorsqu'ils se croyaient les vainqueurs, ont osé élaborer d'aussi dures conditions pour les vaincus qui, aujourd'hui, refusent de payer leur dette et poussent l'audace jusqu'à offrir aux Alliés une somme dérisoire!

Avec les Allemands, il n'y a pas de discussion possible : il y a des actes. Inutile de leur demander son dû puisqu'on sait qu'il sera refusé : il faut le prendre.

Les Alliés ont jusqu'à présent, beaucoup trop tergiversé. La force de résistance du gouvernement de Berlin vient uniquement de leur faiblesse à son égard.

A l'heure de l'échéance, il est utile de se rappeler que les Allemands n'auraient pas eu pour la France, la Belgique, l'Angleterre et l'Amérique, si le sort des armes avait été défavorable à l'Entente, la condescendance et la magnanimité vraiment excessive que les vainqueurs lui ont témoignées depuis l'armistice.

Que ceux qui portent les terribles responsabilités des réparations, entendent la voix des morts, la voix des ruines et, puisqu'il a parlé imprudemment en 1917, la voix de Guillaume, le chef des barbares envahisseurs!

Maurice Auber.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

LIBRES PROPOS

Méditation sur un Chapeau

On me racontait, ces jours-ci, l'histoire d'un employé des Régions libérées qui fut laborieux, ponctuel, irréprochable, jusqu'au jour où s'ouvrit, juste en face de son bureau, un petit café, premier sourire de la civilisation dans les ruines de la ville dévastée, écrasée par les obus.

De ce moment, on le vit languir.

Ce petit café avec ses glaces reluisantes, ses tables de marbre blanc, son parquet saupoudré de sable, ses effluves de bière, de moka et de tabac, exerçait sur le malheureux une attirance irrésistible.

La vie y était douce, accueillante, honnête...

D'ailleurs, là seulement on pouvait travailler.

Au bureau on perdait un temps précieux à écouter les doléances, les vains bavardages, les questions indiscrètes et intempestives des sinistrés.

La tentation était trop forte. L'employé finit par passer au petit café les trois quarts de ses journées.

Toutefois, en prévision de la visite inopinée de quelque haut fonctionnaire, il prenait soin d'avoir deux chapeaux : l'un dont il se couvrait pour sortir, l'autre qu'il laissait accroché bien en vue à la porte du bureau. Cette précaution suffisait, paraît-il, à assurer son impunité. Le feutre mou ou le melon disait, dans son langage muet, au nom de son propriétaire : « Je suis là. »

Excellent préposé, brave fonctionnaire, ce chapeau était le rempart de sa liberté, la sauvegarde de sa dignité, la paix de ses vieux jours !

Mais quel sujet de méditation pour nous autres moralistes !

Si Monsieur Prudhomme vivait encore, il déclarerait, en joignant les mains sur son parapluie, que ce chapeau jette un jour singulier sur les mœurs de notre troisième République.

Nous pensions que les inspecteurs, les Ministres, au cours de leurs tournées, étaient occupés à contrôler, à diriger le travail de leurs subordonnés. Eh bien, non ! Ces Messieurs se bornent repérer les coiffures appendues aux porte-manteaux. Si leur nombre correspond à celui des employés inscrits tout va bien, la France peut dormir tranquille et les Régions dévastées seraient bien mal venues à se plaindre. Voilà comment les choses se passent, si l'on tient pour authentique le truc de l'homme aux deux chapeaux !

Derrière cette petite histoire se dresse une grande question : Existe-t-il une crise de la conscience professionnelle ? — « Oui, et dans tous les domaines, dans toutes les professions », déclarent certains. Et les intéressés : ouvriers, employés, fonctionnaires, de répondre : « Non, ce que vous appelez la crise de la conscience professionnelle n'est autre que la crise des Chefs. »

Les cheminots, les postiers, ont fait entendre sur ce point des réflexions particulièrement amères. Ces braves gens n'ont pas la haine du chef. Ce qui les révolte, c'est l'incompétence, l'incapacité revêtue d'un grade et d'un galon. L'Etat ne sait pas choisir les chefs. L'avancement est obtenu trop souvent par des moyens bien étrangers aux aptitudes professionnelles... Où la politique ne se glisse-t-elle pas !

Les personnages ainsi choisis manquent de cet amour du métier, de cette compréhension large et sympathique de l'âme humaine où se reconnaît le vrai chef. Ils appliquent sans discernement, ils inspirent sans intelligence des règlements où le personnel a tout de suite aperçu des lacunes, des faiblesses et des injustices. Et alors le « matériel humain », qu'on me pardonne cette horrible expression qui est, je crois, d'importation étrangère, se détraque, grince... Le syndicat révolutionnaire est créé.

L'Etat ne garde pas des chefs parce qu'il les paie mal.

Il les trouve de plus en plus difficilement parce qu'il s'est plu à en tarir la source.

Le Ministère de l'Instruction Publique, qui dispose sur la famille française d'un pouvoir effrayant, a imposé à la jeunesse des programmes qui peuvent se résumer comme suit : formation physique néant ; formation intellectuelle un bourrage de crânes intensif, une spécialisation prématurée, plus de culture générale.

Or, le Chef ne doit pas seulement avoir des idées. Il lui faut aussi des muscles et du caractère.

D'une brochure écrite par un officier sur « La Crise de l'autorité et l'Armée future », je détache les lignes suivantes : « Il faut diriger l'instruction dans un esprit sportif. Celui qui connaît les ressources du sport dispose d'un levier merveilleux... Il peut à la fois exciter les émulations individuelles et amener les ardeurs à sacrifier un succès personnel au succès général. Il développe le mépris de la douleur. Il fait naître un grand sentiment de puissance personnelle chez des hommes dont beaucoup s'épanouissent à cette révélation. »

Les Sportifs devraient avoir derrière eux, avec eux, toute la nation quand ils protestent contre des programmes scolaires qui ne laissent qu'un temps dérisoire à la culture physique.

Les Catholiques se plaignent, avec non moins de raison, que dans les établissements même tenus par des prêtres, la formation morale et religieuse est reléguée au troisième plan.

A tous ces reproches les directeurs de lycées et de collèges répondent : « Pas le temps ! Les programmes ! »

Et l'on s'étonnera après cela qu'il y ait une crise du commandement, une carence des chefs.

Et cependant la question n'est pas de celles qu'on peut ajourner. Elle se pose dans l'armée surtout avec une acuité particulière.

En pleine guerre, un de nos meilleurs écrivains, Antoine Redier, mobilisé comme lieutenant, publiait les « Méditations dans la tranchée » où j'ai noté ce passage qui révèle une âme de chef : « Si nous punissons dans un mouvement de colère, ou par représailles, ou pour nous décharger sur un pauvre diable d'une responsabilité compromettante, nous ignorons jusqu'où pourra porter notre faute. Elle deviendra crime, et nous ne le saurons pas... Malheur à ceux qui ne gardent pas leur conscience avec une sévérité farouche ! »

Et tout dernièrement, j'entendais le général de Castelnau prononcer ces remarquables paroles : « Le soldat français est un pur-sang. Avec un bon chef il fait des prodiges. Entre les mains d'un médiocre, c'est la rétivité. »

Que cette observation est juste ! Mais elle s'applique à l'ouvrier, à l'employé, au fonctionnaire, comme au soldat. Le Français est un pur-sang. Ne le confions pas à des mains maladroites et indignes de lui.

Charles DROULERS.

L'HEURE DÉCISIVE

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Paris, 30 avril. — Ce soir, 30 avril, expirait le délai imparti à l'Allemagne pour reconnaître ses obligations et leur donner un commencement d'exécution. L'Allemagne a lassé et indisposé les plus indulgents de nos alliés par son écœurante mauvaise foi.

Cette mauvaise foi, doublée d'une égale mauvaise volonté, est archi-démontrée.

Maintenant, la question est nettement posée. Jamais, depuis le traité de Versailles et même depuis l'armistice, l'Entente ne s'est trouvée aussi unie devant une situation aussi claire. La dette de l'Allemagne est liquide — 132 milliards de marks-or, plus les dettes accessoires; elle est exigible ce soir à minuit.

De plus, le Reich n'a ni poursuivi les coupables ni consenti à rendre son désarmement définitif. L'Allemagne s'est dérobée aux sanctions; elle se refuse aux réparations; elle ne consent à nous donner aucune garantie. La cause est entendue, le verdict prononcé. Il ne reste plus qu'à agir.

Cette action, le Conseil suprême, qui se réunit aujourd'hui à Londres, va en examiner les modalités.

La première rencontre de MM. Lloyd George et Briand

Londres, 30 avril. — Ainsi qu'il a été annoncé, il n'y a pas eu, ce matin, de séance du Conseil suprême.

A midi et demi exactement, M. Aristide Briand arrivait, à pied, avec M. Camerlynck, interprète du Conseil suprême.

Les ministres anglais, ainsi que l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin quittaient peu après Downing Street.

La première entrevue de MM. Lloyd George et Briand dura à peine une demi-heure. Elle fut très amicale.

Les deux premiers ministres ont examiné dans ses grandes lignes, le problème des réparations. M. Lloyd George a marqué ses approbations pour le plan général d'action alliée dans la Ruhr, à la suite de la carence allemande à l'échéance du 1er mai.

Mais toutefois des objections ont été soulevées contre certaines modalités d'application de ce projet, notamment en ce qui concerne la taxation du charbon de la Ruhr.

Les chefs des délégations alliées se rencontreront cet après-midi, à trois heures.

Déclarations du comte Sforza

Londres, 30 avril. — Le comte Sforza, accompagné du marquis Della Torretta, ministre d'Italie à Vienne, et de MM. d'Amaglio et Galli, est arrivé ce matin.

Interrogé par l'envoyé spécial de l'« Agence Havas », le ministre des Affaires étrangères d'Italie a fait les déclarations suivantes :

Je ne nie pas que la situation ne soit sérieuse. Les objectifs « ultimes » de toutes les puissances de l'Entente sont [illegible] conséquent je ne perds pas l'espoir qu'un règlement puisse aboutir d'un commun accord.

L'Italie se rétablit rapidement par ses propres efforts et ses sacrifices d'une situation économique et financière qui, il y a un an, paraissait assez grave. Rien qu'à ce point de vue, je considère que la paix et la tranquillité de l'Europe constituent une nécessité suprême.

M. Doumer se rend à Londres

Paris, 30 avril. — M. Doumer, se rendant à Londres, a quitté seul, Paris, à 14 h. 25 par l'express de Boulogne.

La réponse américaine

Berlin, 30 avril. — Le bruit court que la réponse américaine serait arrivée et qu'elle serait négative.

Cette information est contredite par d'autres dépêches de Berlin et de Washington.

L'Allemagne capitulerait

Londres, 30 avril. — Le correspondant du « Daily Express » à Berlin a télégraphié : « J'apprends, ce soir, qu'il se peut que le gouvernement allemand, afin d'éviter l'occupation de la Ruhr, capitule et se soumette à toutes les conditions de Paris, y compris le paiement de 11.300.000 livres. »

Démission du Cabinet allemand ?

Berlin, 30 avril. — La « Gazette de Voss » écrit que la démission de MM. Fehrenbach et Simons est imminente. Seule l'attente d'une réponse de Washington à la note allemande a retardé la retraite de Simons.

La démission serait déjà donnée

Berlin, 30 avril. — On affirme dans les milieux bien informés de Berlin que le docteur Simons aurait donné sa démission depuis dimanche, c'est-à-dire à la veille de l'envoi de la note aux Etats-Unis.

Celle-ci deviendrait officielle quand on aurait reçu la réponse de Washington.

On confirme que M. Fehrenbach suivrait von Simons dans sa retraite.

Le nouveau Cabinet ferait de nouvelles propositions aux Alliés.

Une proposition pour le logement et l'installation des réfugiés et rapatriés

Paris, 30 avril. — On a distribué à la Chambre un rapport au nom de la commission de l'administration générale départementale et communale, chargée d'examiner la proposition de loi de MM. Deguise, Levasseur et Ringuier, ayant pour objet la prorogation des lois relatives aux logements et à l'installation des réfugiés et [illegible].